

Accès au littoral et aux lacs interdit entre 19h00 et 9h00



En raison de la crise sanitaire



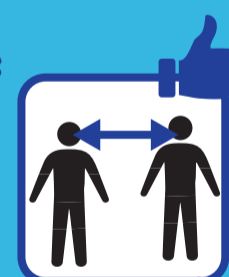
Accès au littoral
limité à l'activité
physique individuelle
et dynamique



Limitez votre temps
de pratique



Pas de
regroupement



Respectez les
gestes barrières
et la distanciation
sociale

